

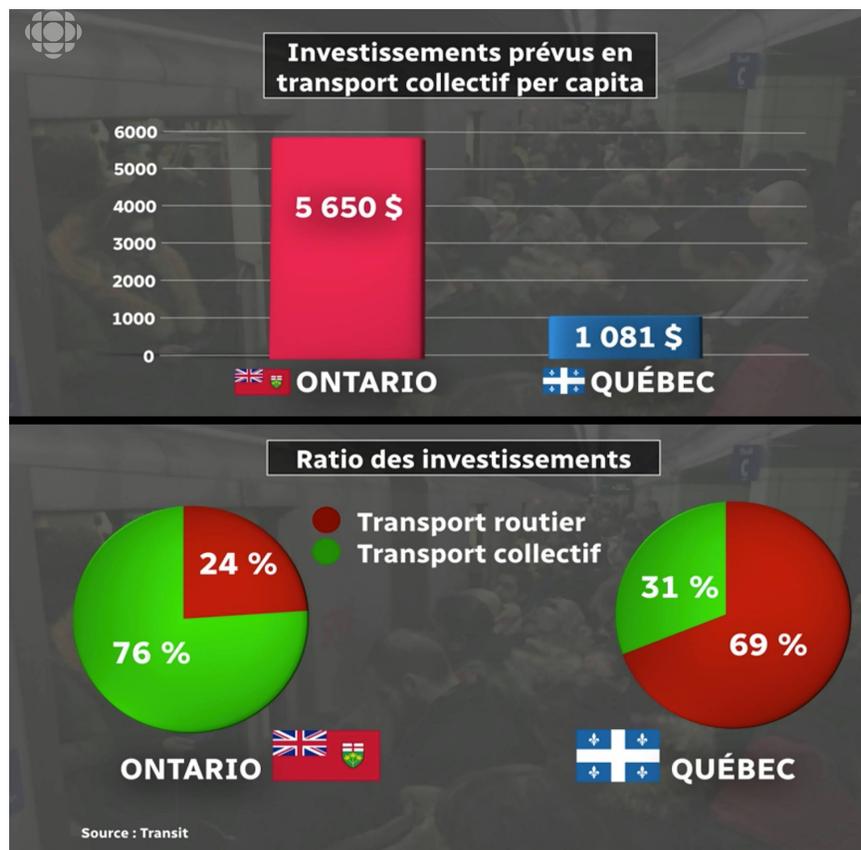
Budget 2019-20 du gouvernement Legault Vers un rééquilibrage des investissements pour une mobilité plus durable?

Montréal, le 14 mars 2019 - Alors que le ministre des Finances Éric Girard s'apprête à déposer son premier budget, l'Alliance TRANSIT dévoile [ses recommandations présentées](#) au gouvernement du Québec lors des consultations prébudgétaires. Près d'un an après l'adoption d'une première Politique de mobilité durable, le gouvernement Legault a l'occasion de confirmer le virage pour lequel il s'est engagé.

De nouveaux investissements attendus

Rappelons que la Coalition avenir Québec [s'est engagée en campagne électorale](#) à ce que le gouvernement agisse afin d'« investis[tir] en transport collectif dans une proportion moitié-moitié par rapport au volet routier », alors que le ratio est plutôt de 70-30 en faveur du routier actuellement.

L'Alliance TRANSIT est confiante de voir de nouveaux investissements en transport collectif être confirmés au Plan québécois des infrastructures. Plusieurs projets sont en cours de planification et le gouvernement semble motivé à aller de l'avant avec célérité.



Cliquez sur les graphiques pour visionner [le topo](#) de Radio-Canada.

Selon **Karel Mayrand**, directeur général de la Fondation David Suzuki pour le Québec et l'Atlantique, « ce premier budget représente une opportunité pour le gouvernement de démontrer sa volonté de faire des transports collectifs un fer de lance du développement économique et de la lutte aux changements climatiques au Québec. »

Agir tôt dans le mandat

« Les besoins en matière de mobilité sont croissants partout sur le territoire et dans bien des cas, des solutions sont connues et prêtes à être mises en oeuvre. Nous sommes heureux de constater que le gouvernement a confirmé la mise en oeuvre de la Politique de mobilité durable. Il faudra agir tôt dans le mandat », déclare **Sarah V. Doyon**, directrice de Trajectoire Québec.

« Dans la métropole, le grand nombre d'automobiles paralysées tous les jours dans la congestion affecte la qualité de vie de tous, la qualité de l'air et s'accompagne de coûts économiques qui s'aggravent. Le gouvernement doit continuer de travailler avec l'Autorité régionale de transport métropolitain afin de définir les investissements prioritaires à court, moyen et long terme », croit **Coralie Deny**, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

« Dans la région de la Capitale-Nationale, le gouvernement doit réitérer avec force sa volonté d'aller de l'avant avec le Réseau structurant de transport en commun. Jusqu'à tout récemment, Québec était la seule ville d'importance au pays à ne pas avoir de projets de transport en commun structurant. Ce projet est l'un des plus avancés au Québec et fera enfin entrer sa capitale dans le 21e siècle », affirme **Etienne Grandmont**, directeur général d'Accès transports viables.

Un chantier pour assurer la pérennité du financement des réseaux

Le 25 janvier dernier, le ministre François Bonnardel a annoncé la tenue d'un chantier sur le financement des réseaux de transport. Des consultations sont prévues dès ce printemps afin de faire d'émettre des recommandations aux gouvernements au début 2020.

« Considérant la stagnation et la diminution prévisible des revenus de taxes sur les carburant, qui représentent actuellement la plus grande part du financement des réseaux de transport terrestre, le gouvernement doit dès maintenant prévoir la transition vers de nouveaux modes de financement des réseaux. Au Québec comme ailleurs, cette réflexion est devenue incontournable », affirme **Samuel Pagé-Plouffe**, coordonnateur de l'Alliance TRANSIT.

« Nous sommes satisfaits de la décision du ministre Bonnardel d'aller promptement de l'avant avec ce chantier sur le financement des réseaux de transport. Depuis la réforme Ryan des années 1990, les règles de financement des réseaux induisent une situation de [deux poids deux mesures](#) qui incite puissamment à l'étalement urbain au détriment du territoire et du développement des transports collectifs. Pour reprendre un slogan du gouvernement, l'occasion est belle de faire plus et de faire mieux en ces matières », souligne **Christian Savard**, directeur général de Vivre en Ville.

Annexe : Trois principales recommandations de TRANSIT

1. Accélérer les investissements favorisant la décongestion et les améliorations concrètes à court terme;
2. Rééquilibrer à 50 / 50 les investissements entre transports collectifs et routiers et avoir des orientations claires à moyen terme;
3. Revoir les sources de revenus pour le financement des réseaux de transport dans le contexte la stagnation des revenus de taxe sur l'essence depuis 5 ans en lançant le Chantier sur le financement de la mobilité.

Pour tous les détails, [consultez le mémoire prébudgétaire de TRANSIT.](#)

À propos de TRANSIT

La mission de TRANSIT est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Depuis sa création en août 2011, TRANSIT publie des rapports d'analyse et fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020.

Source

Samuel Pagé-Plouffe
Cell : 514.714.6762
info@transitquebec.org